

Programme de caractérisation et de suivi du stock de homard en région Pays de la Loire

Projet

Le programme de caractérisation et suivi du stock de homards en région Pays de la Loire ; lancé en mars 2015 à l'initiative des pêcheurs professionnels ciblant cette espèce ; a pour objectif d'en apprendre davantage sur la population de homards et [...]

Thématique : Écosystèmes et environnement, Espèces pêchées ou élevées, stocks, Techniques de pêche ou de cultures marines, Valorisation des produits, commercialisation | **Localisation** : France, Golfe de Gascogne, Pays de la Loire | **Filière** : Pêche, Pêche embarquée

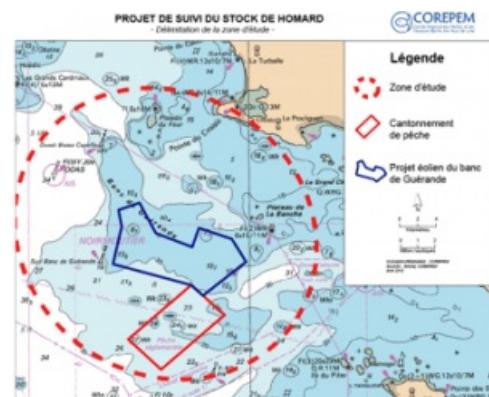
 Projet : Terminé

 **Porteurs du projet** : Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM),

Contexte

Le programme de caractérisation et suivi du stock de homards en région Pays de la Loire ; lancé en mars 2015 à l'initiative des pêcheurs professionnels ciblant cette espèce ; a pour objectif d'en apprendre davantage sur la population de homards et de sa pêcherie sur la zone élargie du banc de Guérande.

Le banc de Guérande a été l'une des cinq zones d'appels d'offres de développement de l'éolien en mer posé retenues par l'Etat en 2011. Le cadre réglementaire impose la mise en place d'une concertation tout au long de la vie du projet notamment avec la pêche professionnelle au travers d'un groupe de travail « pêche professionnelle » qui réunit la société Parc du Banc de Guérande ; lauréat de l'appel d'offres ; et les pêcheurs professionnels fréquentant le site. C'est dans le cadre des mesures de compensations collectives du parc éolien du Banc de Guérande que les marins professionnels ciblant le homard sur le secteur ont souhaité approfondir les connaissances sur ce crustacé. En effet, La présence d'un chapelet de secteurs rocheux sur la zone d'étude et l'abondance de homards en résultant en font une zone d'intérêt pour la pêche professionnelle au casier.



Actions

Un programme de capture-marquage-recapture du homard européen a été lancé en 2015 avec la volonté d'en apprendre davantage sur ce crustacé. A chaque recapture, les informations collectées alimentent une base de données permettant de suivre la croissance, le déplacement et le cycle de reproduction des individus recapturés.

Avec 4300 marquages et près de 400 recaptures d'individus signalées au Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de la Loire (COREPEM) par des pêcheurs professionnels et des plaisanciers, le marquage/recapture de homard est devenu un véritable programme de science participative.

Résultats

- Un rapport sur les cinq premières années du programme homard est en cours de rédaction. Sortie prévue en juin 2021.
- Un plan d'action pour la période 2021-2025 est en cours de validation.